



INSTITUT DE FORMATION DES METIERS DE LA SANTE
Centre Hospitalier d' Ajaccio
Site du Stiletto – 1180 route A Madunuccia
20090 Ajaccio



Institut de Formation Aide-Soignant
RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026
DOSSIER ADMINISTRATIF

accueil.ifms@ch-ajaccio.fr
<https://www.ch-ajaccio.fr/ifms>
☎ 04.95.29.81.25

CONDITION D'ADMISSION A L'IFAS

Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture modifié par l'arrêté du 12 avril 2021.

L'ADMISSION DÉFINITIVE EN IFAS EST SUBORDONNÉE :

Dès l'affichage du jury concours soit le 07 juillet 2025 :

- Courrier de confirmation d'entrée en formation à remettre au secrétariat **avant le 14 juillet 2025** minuit,
- Dossier administratif de rentrée scolaire 2025-2026 à remettre au secrétariat **avant le 21 juillet 2025 minuit, cachet de la poste faisant foi.**

A la rentrée scolaire :

- **A la production d'un certificat médical émanant d'un médecin agréé**, attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession (**cf. document n°1**)
- Les candidats sollicitant des aménagements durant la formation doivent transmettre à l'institut de formation **l'avis du médecin agréé par l'ARS** désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) précisant les modalités à appliquer. Le Directeur évaluera la faisabilité des aménagements prescrits.

Avant date d'entrée au 1^{er} stage :

- **A la production d'un certificat médical de vaccination** conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (**cf. document 2**).

TRÈS URGENT

- Prendre rendez-vous avec **votre médecin traitant** afin de constituer votre dossier médical. **Vous munir du document N°1 et N°1 bis et de votre carnet de vaccination.**
- Prendre rendez-vous avec le médecin agréé afin de remplir le **document N°2. Vous munir du document N°1 et N°1 bis et du document N°2.** Vous trouverez la liste des médecins agréés pour **la CORSE DU SUD** et les renseignements nécessaires à la constitution de votre dossier sur le site : www.ch-ajaccio.fr
- Le **Document n°2** est à ramener à la rentrée, et **document n°1** à ramener avant la date d'entrée au 1er stage.

Pour votre information les lieux de vaccinations possibles sont :

- ◎ **CENTRE DEPARTEMENTAL DE VACCINATION**
Hôpital Eugénie, 3ème étage, Boulevard Rossini, 20000 Ajaccio
- Sur rendez-vous - Tel 04 95 29 94 32 - consultation gratuite
- ◎ **Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse (CLAT)**
Hôpital Eugénie, 3ème étage, Boulevard Rossini, 20000 Ajaccio
- Sur rendez-vous - Tel 04 95 29 94 32- consultation gratuite

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre au centre départemental de vaccination d'Ajaccio remettre au médecin agréé, l'attestation de vaccination (document 2) muni de votre carnet de vaccination.

DISPOSITIF DE FORMATION :

Le référentiel de formation est construit par l'alternance entre des temps de formation théorique réalisés dans les instituts de formation et des temps de formation clinique réalisés sur les lieux d'activités de soins.

La durée de la formation est de 44 semaines soit 1540 heures réparties comme suit :

- 22 semaines (770 h) d'enseignement théorique en institut de formation
- 22 semaines (770 h) d'enseignement clinique en stage

L'enseignement en institut de formation et les stages cliniques sont organisés sur la base de 35 heures par semaine. La planification de l'alternance pour l'année de formation est organisée et mise en œuvre par la direction et l'équipe pédagogique.

INFORMATION :

Les élèves aide-soignant ne sont pas assujettis au régime administratif « étudiants » de la sécurité sociale. Ils doivent obligatoirement fournir à **la rentrée une attestation de sécurité sociale à jour et couvrant l'année de scolarité.**

INSTRUCTION TENUES PROFESSIONNELLES :

Conformément aux accords conclus dans le cadre du Ségur de la santé, les tenues professionnelles des élèves aide-soignant devront à présent être fournies et entretenues par les structures d'accueil en stage.

Cependant, nous vous conseillons d'acheter pour la rentrée scolaire deux tenues d'aide-soignant, (Casaque et pantalon) de couleur vert d'eau afin de pouvoir assurer vos travaux pratiques au sein de l'IFMS.

Celles-ci devront être identifiées à vos noms, prénoms, et statut d'élève. (Pas de badge)

AIDES FINANCIERES :

Il appartient aux candidats de faire toutes les démarches de demandes de prises en charge ou d'aides financières dès leur inscription au concours d'entrée.

Exemples de financements possibles, selon la situation sociale :

- Aide aux jeunes attribuée par la **Mission Locale** pour les élèves ayant moins de 26 ans.
- Allocation **France Travail** pour les demandeurs d'emploi.
- **Congé Individuel de Formation** ou prise en charge par l'employeur pour les salariés.
- **Bourses d'État** attribuées aux élèves en formation par le Collectivité de Corse (CDC) : les demandes de bourses se feront via l'application « **Ghjuventu** », il en sera de même pour toutes les aides auxquelles vous pourrez prétendre (grâce au simulateur d'aides intégré à l'application).

→ <https://www.ghjuventu.corsica/>

**FICHE DE RENSEIGNEMENT
FORMATION AIDE-SOIGNANT 2025-2026**

**⚠ TOUT CHANGEMENT DE COORDONNEES EN COURS DE FORMATION DOIT ETRE
IMPERATIVEMENT SIGNALEE AU SECRETARAIT**

SITE AJACCIO

SITE SARTENE

ETAT CIVIL

Madame

Monsieur

NOM DE NAISSANCE :

NOM MARITAL : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../..... LIEU : NATIONALITE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : PAYS :

ADRESSE MAIL:.....

TELEPHONE PORTABLE :

SITUATION SOCIALE

NUMERO DE SECURITE SOCIALE A JOUR : _/_/_/_/_/_/_/_

SITUATION DE HANDICAP : OUI NON

(Si oui, fournir un justificatif MDPH)

AMMENAGEMENT D'EPREUVE : OUI NON

Si oui, précisez :

SITUATION FAMILIALE

CELIBATAIRE MARIE(E) CONCUBIN(E) PACSE(E) DIVORCE(E) VEUF(VE)

NOMBRE D'ENFANTS :

NOM DE FAMILLE DES ENFANTS SI DIFFERENT DU VOTRE :

FINANCEMENT

PRISE EN CHARGE FINANCIERE DE LA FORMATION :

PERSONNEL

AUTRE

Précisez :

EMPLOYEUR :

NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR :

.....

REMUNERATION POLE EMPLOI : OUI NON

NUMERO D'IDENTIFIANT POLE EMPLOI :

FORMATION

VAE

Précisez les modules à valider :

CURSUS COMPLET : FORMATION INITALE

CURSUS PARTIEL :

DEAP

DEAVS

ADVF

DEA

AMP

MCAD

DEAES

ASMS

ARM

Bac Pro ASSP

Bac Pro SAPAT

DOCUMENT N°1

ATTESTATION MEDICALE D'IMMUNISATION ET DE VACCINATIONS OBLIGATOIRES

A FAIRE REMPLIR PAR VOTRE MEDECIN TRAITANT ET A JOINDRE AU DOSSIER ADMINISTRATIF APRES VISITE CHEZ LE MEDECIN AGREE

Δ : REMPLIR OBLIGATOIREMENT TOUTES LES CASES

Je soussigné(e) Docteur

Atteste que, le candidat à l'inscription à l'école d'aide-soignant

Mme, Mr. :

Adresse :

A été vacciné (remplir le tableau ci-dessous) selon la réglementation en vigueur :

- CONTRE LA DIPHTERIE- TETANOS-POLIO- COQUELUCHE :

Dernier rappel effectué		
Nom du vaccin	Date	N° lot

- CONTRE L'HEPATITE B : **Δ le candidat doit être immunisé avant l'entrée en stage :**

Nom du vaccin	Date	N° lot
1 ^e dose :		
2 ^e dose :		
3 ^e dose :		
4 ^e dose :		
Date de la sérologie de contrôle :		
Immunisé :		
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

Taux Anticorps anti-HBs :

- PAR LE BCG : (Non obligatoire mais fortement conseillé)

Vaccin intradermique ou MONOVAX	Date du dernier vaccin (si effectué)	N° lot
IDR à la tuberculine	Date	Résultat (en mm)

Date :

Signature et cachet du Médecin :

NB : selon le calendrier vaccinal en vigueur, pour ces professionnels de santé, il est recommandé d'être immunisé contre la Coqueluche, la rubéole, la rougeole, la varicelle, grippe saisonnière.

DOCUMENT N°2
CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE

A FAIRE REMPLIR PAR UN MEDECIN AGREE ET A JOINDRE AU DOSSIER ADMINISTRATIF. Vous munir du document N°1.

Attention : Le certificat d'aptitude de l'élève à la rentrée en formation, dépend des indications vaccinales du Document 1.

Je soussigné(e) Docteur :.....atteste que le candidat à l'inscription à l'école d'aide-soignant de :

Mme, Mlle, Mr :.....

Adresse :.....

Ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession.

❖ Observations si non-conformité du **Document 1** :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à :

Le :

Signature et cachet du Médecin :

DOCUMENT N°3
AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

L'article 9 du Code civil dispose que chacun a droit au respect de sa vie privée.

Je soussigné(e).....

Autorise

N'autorise pas

À titre gratuit et perpétuel, l'utilisation et la reproduction, par l'IFMS, de mon nom, mon image, sur tout support existant ou à venir, à des fins de communication et de promotion de l'Institut.

La présente autorisation est valable, sans limite de territoire, et sans limitation de durée.

Fait pour valoir ce que de droit

Fait à :

Le :

Signature du candidat, précédé de la mention « *lu et approuvé* »

CONSTITUTIONS DU DOSSIER ADMINISTRATIF

A remettre au secrétariat de l'IFAS du lundi au vendredi de 9h à 16h ou par courrier **REC+AR** à l'adresse suivante :

Institut de formation des métiers de la santé
Site du Stiletto – 1180 Route A Madunuccia
20090 Ajaccio

Lundi 21 juillet 2025 dernier délai (cachet de la poste faisant foi).

Documents à fournir pour la rentrée scolaire	Vérification de la complétude du dossier	
	Cocher les éléments transmis à l'IFAS	Vérification par l'IFAS ne rien inscrire dans cette colonne
Une photocopie du livret de famille		
Une copie de l'attestation de sécurité sociale à jour et couvrant l'année scolaire		
<p>Pour les ASHQ et les agents de service :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une photo d'identité récente - Photocopie recto-verso de la carte d'identité, en cours de validité ou titre de séjour valide pour toute la période de la formation. - Soit un justificatif d'ancienneté de service cumulée d'au moins 1 an en équivalent temps plein, effectué au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs publics et privé, ou dans des services d'accompagnement et d'aide aux domiciles des personnes <p style="text-align: center;">ET</p> <p>Justificatif une ancienneté d'au moins 6 mois en équivalent temps plein, effectué au sein d'un ou plusieurs établissements sanitaire et médico-sociaux des secteurs publics et privé, ou dans des services d'accompagnement et d'aide aux domiciles des personnes</p>		
La fiche d'inscription remplie		
Si prise en charge de la formation , fournir une attestation		
Si obtention AFGSU II (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2), fournir une copie de l'attestation		
Attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoire (document N°1)		
Certificat médical d'aptitude (document N°2)		
Autorisation de droit à l'image (document n°3)		

Une attestation d'entrée en formation vous sera remise à la rentrée, une fois ces documents fournis